Truis mois 8

Trais mois 10 ou s'abonne A SAUMUR, Chez tous les Libraires;

Chez MM. RICHARD et C",

Passage des Princes,

ANS.

R

B8.

575)

b Angers)

is-milk.

ea6b.48

TANE

UX

ements

HONNEU

1873

Javre

on 1872

'etiles-

gations ionnal-32 fr.

chimis at agri-120 fe.

Hlustries 42 fr. stion of memerical institu-

100 vello; frères, 180 fr. 100 fr. 100

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 10 c. Réclames, - ... 30 Faits divers, - ...

BÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication

On s'abonne!

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;

A PARIS,

Ches MH. HAVAS-LAPPITE of Cio. Place de la Bourse, S.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Septembre 1875.

Chronique générale.

Le ministre de l'intérieur, après s'être concerté avec le garde des sceaux, vient d'envoyer à tous les préfets des instructions détaillées au sujet de nouvelles mesures à prendre pour la préparation des listes électorales. Ces mesures ont pour but d'empêcher l'inscription sur les listes électorales des individus frappés d'incapacité par des

Les ministres de l'intérieur et de la justice, pour atteindre ce but, ont décidé que des casiers administratifs électoraux seront établis dans toutes les préfectures et sousprésectures au moyen de bulletins individuels qui seront transmis par les parquets des tribunaux

Dès la réception de ces bulletins, le préfet ou le sous-préfet avisera le maire de la commune indiquée comme domicile du condamné, afin que la radiation du nom de l'indiridu atteint soit opérée d'office.

Par suite de ces dispositions, les autorités chargées de la confection ou de la surveillance des listes électorales auront entre les mains tous les moyens d'en assurer la parfaite régularité.

Si, en effet, l'administration municipale a lieu de craindre que quelques incapables n'aient été indument inscrits sur les listes actuelles, elle n'a qu'à demander au parquet du lieu de naissance » la vérification de leur casier judiciaire. Elle demandera la même vérification pour les électeurs nouredux qui réclameront leur inscription lors des révisions annuelles. Une fois assuré qu'aucun incapable ne figure sur la liste, le maire n'aura qu'à tenir compte des condamnations ulterieures dont la mention sera consignée au casier administratif, tenu à la sous-préfecture de l'arrondissement « du lieu de naissance.

Toutes les fois que les autorités administratives désireront connaître la situation judiciaire d'individus qu'elles supposeront avoir perdu leurs droits politiques, par suite de condamnations encourues depuis le 4er Janvier 4875, elles devront s'adresser à la sous-préfecture « du lieu de la naissance »

de ces individus. Les maires des communes du même arrondissement s'adresseront directement au sous-préfet ; les maires des communes des autres arrondissements, appartenant au même département, enverront leur demande au sous-préfet de leur arrondissement, qui, pour éviter les pertes de temps, les transmettra à son collègue, sans passer par l'inlermédiaire du préfet. Enfin, les demandes émanant d'autorités d'un autre déparlement seront adressées directement par les préfets à leurs collègues.

Le maire vérifiera si l'individu signalé figure sur les listes électorales de sa commune, rayera, s'il y a lieu, son nom, par application de l'article 8 du décret réglemenlaire du 2 février 1852. Dans le cas où le condamné ne serait pas inscrit sur les listes de la commune, mais où le maire aurait lieu de supposer qu'il exerce ses droits électodans une autre commune, il transmettrait sans délai l'avis à son collègue.

Comme on le voit, ces bulletins, tenus

constamment au courant des événements, permettront à tout moment de connaître l'état judiciaire d'un électeur quelconque et de constater s'il est, ou non, en possession de ses droits électoraux.

I'venesia shout the tipe agency [1]

Si M. Thiers, après la guerre, a rendu quelques services au pays, services qu'il rappelle trop souvent et qu'il nous a fait payer trop cher, il semble s'appliquer, depuis sa chute du pouvoir, à nous dispenser de toute reconnaissance. Les rancunes de ce vieillard lui font perdre toute intelligence et toute loyauté.

On nous avait annoncé que son compère, M. Jules Simon, s'était rendu en Suisse pour concerter avec l'ex-président une sorte de manifeste politique. Nous avons aujourd'hui ce document sous forme d'analyse d'une lettre qui résume les conversations de M. Thiers avec le prince Gortschakoff.

Tout va bien en Europe, mais elle est gravement menacée, devinez par quoi et par qui... par le cléricanisme (mot barbare bien digne de ses auteurs); le cléricalisme dont la caisse, le bras et l'épèc sont en France, et qui inquiète les cabinets de Saint-Pé-

tersbourg, de Berlin, de Vienne, de Rome. Mais depuis quand surtout le cléricanis-me inquiète-t-il tant l'Europe? C'est depuis le 24 mai l Voilà bien l'origine de tous les malheurs qui menacent l'Europe; c'est ce funeste 24 mai, cette grande victoire clericale, qui a privé la France et l'Europe des services de M. Thiers!

Ce n'est pas tout. Le prince Gortschakoff estime que le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur va « créer pour la France de nouveaux périls in-» ternationaux que le bon vouloir et les » sympathies de l'empereur de Russie se-» raient à la longue impuissants à conju-

Je serais curieux de voir le grand chancelier du czar formuler sérieusement dans une dépêche diplomatique les craintes que lui inspire la loi sur l'enseignement supé-

La grande victoire cléricale du 24 mai fait perdre tellement l'esprit à l'ex-président que lui qui, avant cette date, était un zélé partisan du scrutin d'arrondissement, est devenu maintenant le partisan non moins ardent du scrutin de liste.

C'est ce même homme qui, en 1850, défendait la cause de la liberté de l'enseignement secondaire et des congrégations religieuses, avec tous les chefs du parti conservaleur, et qui, aujourd'hui, prétend liguer l'Europe contre la liberté de l'enseignement supérieur en France et se met à la queue du père Hyacinthe et des autres apostats coalisés contre le catholicisme avec les radicaux et les calvinistes.

Quelle triste fin d'une si longue existence qui n'a su garder de dignité ni au pouvoir ni dans la disgrâce, et qui donne au monde le plus triste spectacle de honteuses palinodies inspirées par des rancunes plus hon-DE SAINT-CHERON. teuses encore!

erapelia he pelag no how UN NOUVEAU CANON.

L'Union a reçu la communication suivante que l'honorabilité du son auteur recommande à son accueil:

« Au moment où les armées allemandes investirent la capitale de la France, elles s'étendirent, comme on sait, dans la Norman-

die et dans la Picardie. A la fin de septembre 1870, toutes les villes importantes de Seine-et-Oise et des départements voisins étaient occupées. Les Prussiens, descendant le cours de la Seine, prirent possession successivement de Poissy, Meulan, Mantes, Vernon, etc.; levant des contributions et réquisitionnant les hommes valides pour les travaux à exécuter. Parmi les ouvriers qu'ils s'attachèrent de force, il s'en trouva un du nom de Bornet, serrurier-mécanicien, qui, à cause de son habileté, attira leur attention et fut employé par eux à la réparation des pièces de canon. Cet homme, modeste ouvrier à Mantes-sur-Seine, assista pendant plusieurs mois aux manœuvres d'artillerie et put parfaitement s'édifier sur les avantages et les inconvénients des pièces se chargeant par la culasse.

» Quiconque a manœuvré une pièce de canon se chargeant par la culasse sait qu'au bout de quelques coups, la dilatation du métal produit une pression contre les parois de l'âme de la pièce, pression qui rend pénible et longue l'ouverture pour continuer le tir. Bornet, homme intelligent et inventif, remarqua cet inconvénient, qui, depuis bien des années, avait déterminé les études des savants tels qu'Amstrong et Widworth. Bornet résolut d'abandonner son métier de serrurier et il commença, après le départ des armées ennemies, à fabriquer un canon qu'il présenta au général Frébault; ce modèle, quoique assez ingénieux, fut reconnu défectueux par le général, qui encouragea Bornet à continuer; aidé par quelques personnes généreuses des environs de Mantes, Bornet continua ses travaux sur les canons, et après avoir présenté deux modèles à-l'appréciation du général Frébault, il obtint, le 4 juillet 1874, l'autorisation de fabriquer une pièce qui serait soumise au comité d'artillerie. A partir de cette époque, Bornet commença la fabrication d'une pièce de sept cent cinquante kilogrammes, travail effrayant pour un seul homme quand on songe aux difficultés qui se sont présentées et qu'il a victorieusement surmontées.

» Après de pénibles travaux, Bornet, qui venait de terminer sa pièce de canon, recut d'un étranger des propositions splendides pour acquerir l'invention; mais il refusa catégoriquement, bien qu'on lui eut refusé de

faire examiner sa pièce de canon.

» Cependant, le 49 avril, trois jours après une demande d'audience, Bornet fut recu par M. le ministre de la guerre, qui l'écouta avec une sérieuse attention, et qui donna l'ordre au colonel Puty d'aller visiter à Mantes la pièce en question. L'examen fut fait avec soin et le rapport favorable à l'inventeur. Le 25 avril, M. le baron de Magnanville, dont la propriété est à quatre kilomètres de Mantes, offrit à Bornet de venir expérimenter sa pièce de canon dans son parc.

» Quelques jours après cette expérience, à laquelle assistait un officier d'artillerie, Bornet sit transporter cette pièce de canon au comité d'artillerie, et c'est à peine si un secours pécuniaire suffisant lui a été alloué. Depuis l'arrivée au comité de son canon, Bornet n'en a plus entendu parler. N'y at-il pas de la négligence dons cette lenteur à examiner une question d'une importance réelle, et ne doit-on pas une prompte satisfaction à cet homme probe et patriote qui a refusé la richesse, en pensant que son invention peut être utile à son pays?

Comte de Guiry.

blique of le ministro de la guerre caucheront La circulaire suivante a été adressée aux

chambres de commerce par M. le ministre du commerce et de l'agriculture :

« Monsieur le président,

Par une circulaire en date du 4 mai 4874, j'ai eu l'honneur de vous signaler l'existence dans le canton de Genève d'une association clandestine dite la « Bande noire, » dont le but était d'exploiter la crédulité du commerce français.

▶ Le consul de France à Genève vient appeler de nouveau l'attention du commerce sur la récente apparition de nouvelles bandes de ces escrocs.

» Depuis le jugement rendu en avril 1874 par la cour correctionnelle du canton de Genève, et qui avait condamné à différentes peines quatre des individus qu'on avait pu arrêter, le public des affaires entendait moins parler de la bande noire.

» Tout portait à croire que le canton de Genève en était enfin débarrassé, lorsque le commerce vit apparaître cette nouvelle bande de chevaliers d'industrie exploitant, paraît-il, la France, l'Allemagne et la Belgique, et qui voudraient également exercer leurs fraudes en Suisse et tout particulièrement dans le canton de Genève. Le siège social de cette bande serait Rotterdam ou Amsterdam, et les références de ces exploitenrs seraient réciproquement données par des agents de la bande.

On dit que M. Schneider, l'ancien président du Corps législatif, est gravement

Le Siècle et la République française n'ont pas paru à l'occasion de l'anniversaire du 22 septembre 1792, date de la proclamation de la première République.

Le Siècle qui, à l'encontre de tous les autres journaux de Paris, paraît les jours fériés admis par le Concordat, respecte religieusement deux dates : celle du 22 septembre et celle du Mardi-Gras.

Etranger.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg, 1er septembre. Ce qui caractérise le mieux la situation actuelle, c'est le calme, du moins relatif, avec lequel le monde occidental assiste aux événements qui se déroulent en Turquie. La société européenne semble avoir la certitude que, quelles que puissent être les péripéties de la lutte, elle ne sortira pas des limites de la péninsule des Balkans et ne jettera aucun trouble sérieux dans les intérêts. Le public apprend sans sourciller que les insurgés ne veulent traiter ni avec les consuls ni avec les Turcs; il n'en demeure pas moins persuadé que les démarches de la diplomatie aboutiront à la pacification de l'Herzégovine, et à la consolidation de l'empire ottoman sur de nouvelles bases.

Il y a évidemment dans cette confiance autre chose que l'indifférence habituelle de la bourgeoisie et le besoin de repos qui s'est fait si vivement sentir en Europe après les secousses de 1870. En affirmant l'impossibilité d'une guerre européenne, la presse continentale présente en faveur de sa thèse des arguments plus consolants que ceux des humanitaires revolutionnaires. Cette fois-ci. les amis de la paix s'appuient sur des données réelles et ayant une voleur pratique. Il n'y a pas de guerre, disent-ils, parce que le cabinet de Saint-Pétersbourg est décidé à ne pas permettre aux agitateurs slaves ou autres de soulever la question d'Orient aussi longtemps que la Russie ne se sentira pas à même d'imposer à l'Europe une solution conforme aux intérêts russes, et les journaux parisiens ajoutent volontiers que la puissance, dont le quos ego a arrêté la main de M. de Bismark au printemps dernier, saura bien démontrer encore une fois que, malgré Sadowa et Sedan, le centre de gravité de la politique internationale ne se trouve pas à Berlin, mais à Saint-Pétersbourg.

Il y a dans cette appréciation un élément de vérité mêlé à une forte dose d'illusion.

Que le cabinet de Saint-Pétersbourg désire la paix, rien de plus certain. Il serait ce-pendant plus exact de dire que c'est l'empereur qui désire la paix, car il n'y a pas de cabinet de Saint-Pétersbourg, dans le sens occidental et parlementaire. On se trompe en attribuant au prince Gortschakoff une influence analogue à celle de M. de Bismark. Les journaux français pourraient parfaitement se dispenser de se livrer à des spéculations plus ou moins fantastiques sur les conséquences des entrevues du prince Gortschakoff avec M. le duc Decazes et M. Thiers. Ces entrevues n'ont, en realité, aucune portée politique. Le prince Gortschakoff est pour l'empereur Alexandre ce que M. Drouyn de Luvs et le comte Walewski étaient pour Napoleon III: un serviteur utile ou un conseiller écouté, rien de plus. Il ne dirige pas la politique extérieure de la Russie. Cette direction, il est bon de le répéter, n'appartient qu'à l'empereur, et il l'exerce avec une autorité qui exclut toute idée de compromis entre les opinions personnelles du souverain et celles de son ministre.

L'empereur trace les grandes lignes du programme russe; le prince chancelier est chargé de l'exécuter. L'empereur Alexandre veut la paix, et il a pour cela d'excellentes raisons. La réorganisation politique et sociale de la Russie n'est pas encore sortie de sa première phase; celle de l'armée est à peine commencée. Toutefois, les réformes opérées par l'empereur Alexandre ont déjà produit un résultat auquel il ne s'attendait pas : elles ont facilité la création d'un formidable parti révolutionnaire dans le sein de la

vieille société russe.

Les renseignements publiés par les journaux étrangers sur la conspiration permanente des nihilistes ne donnent qu'une faible idée de l'intensité de la propagande antigouvernementale et anti-sociale en Russie. Les révélations les plus inquiétantes ne parviennent pas aux oreilles de la majorité du public, et l'administration elle-même recule épouvantée devant les perspectives que lui ouvrent les brochures, les lettres et les discours des chefs du parti nihiliste.

Le socialisme russe se distingue par la violence de la négation, par l'absence complète de tout respect pour les traditions politiques, religieuses et sociales sur lesquelles ce pays a vécu depuis Pierre-le-Grand. C'est un soulèvement intellectuel contre l'ensemble de l'organisation qui a fait de la Russie un pays civilisé, soulèvement qui n'attend qu'une occasion pour se transformer en jacquerie. Le gouvernement le sait, et sa grande préoccupation est de ne pas fournir aux

nihilistes cette occasion.

Une grande guerre serait l'affaire des socialistes russes, d'autant plus sûrement que des informations très-sérieuses établissent l'existence d'une sorte d'alliance tacite entre les ennemis extérieurs de la Russie et cet élément intérieur de destruction.

Il n'y a donc pas lieu de douter des tendances pacifiques de l'empereur Alexandre, et il est tout naturel de supposer qu'elles détermineront son attitude à l'égard du développement éventuel de la question d'Orient. Mais réussira-t-il à se maintenir indéfiniment dans ce rôle de médiateur désintéressé qu'il paraît ambitionner? je me propose de vous donner dans ma prochaine lettre quelques indications qui vous feront comprendre que même le gouvernement autocratique de l'orthodoxe Russie pourrait, à un moment donné, subir l'impulsion de certaines forces dont les chancelleries voudraient ignorer l'existence.

(Corresp. dipl. europeenne.)

seemisses the 18 to the efficacent l'impossion Yienne, 22 septembre.

Des informations de source slave prétendent que si la majorité de la Skouptchina a voté l'adresse pacifique, c'est uniquement parce que la Serbie n'est pas encore prête à

faire la guerre. Dans de telles circonstances, la Serbie doit se borner à venir indirectement en aide aux insurgés, selon ses moyens. On a découvert à l'arsenat de nombreuses preuves de malversations commises par l'ancien ministre de la guerre Markovich Peotic. Le gouvernement serbe a demandé à la Porte de lever le camp de Nisch, sans quoi il provoquera une intervention de la part des grandes puissances.

Il paraît que le prince de Monténégro, soutenu par des influences venues de Russie, voudrait prolonger jusqu'au printemps l'insurrection herzégovienne. Ce serait alors seulement que les provinces insurgées pourraient espérer de la Russie une intervention

active.

livet et de Brauër.

L'archimandrite serbe Sawa se trouve à Saint-Pétersbourg où il a fait une quête en faveur des insurgés. On assure qu'il a déjà réuni des sommes considérables.

Nouvelles militaires.

A la date du 21 septembre, le Courrier de l'Eure donne les détails suivants sur les manœuyres du 3° corps :

« Samedi ont été terminées les manœuvres de bataillon, de régiment et de brigade. Dimanche, repos. Hier lundi 20, dernières manœuvres de chaque brigade, prélude des engagements des deux divisions. Aujourd'hui commencent les opérations de guerre proprement dites, sous le commandement des deux généraux divisionnaires, MM. Jo-

» L'ennemi, maître de la rive droite de la Seine, depuis Paris jusqu'à Vernon, investit la capitale. Une de ses divisions, passant la Seine à Vernon, s'est portée sur Evreux, Conches et Serquigny, en vue de détruire ces nœuds de chemin de fer et de faire un ravitaillement sur le pays ; elle s'est portée jusqu'à Bernay et occupe la rive droite de la Charentone, son centre étant à Saint-Quentin-des-Iles.

» Ce mouvement est représenté par la 5°

» Une division française (la 6º division) s'est concentrée à Montfort-sur-Risle pour la combattre.

» Aujourd'hui, 24 septembre, l'ennemi commence son mouvement de retraite et se rend le même jour, à marches rapides, vers la Ferrière-sur-Risle; son plan est de regagner Vernon par Saint-Sebastien-de-Morsent et Pacy-sur-Eure.

» Ces mouvements tiendront deux jours, les mercredi et jeudi, 22 et 23 septem-

» Les mouvements qui précèdent appartiennent au premier groupe du corps d'armée, sous les ordres de M. le général Jolivet.

» Le second groupe, commandé par M. le général de Brauer, a pour objectif de couper la retraite à l'ennemi en le prévenant, soit au passage de l'Eure, soit sur les plateaux qui s'étendent de Pacy-sur-Eure à la Seine. Dans ce but, la 6° division se portera, aujourd'hui mardi, à Saint-Amanddes - Hautes - Terres; demain mercredi, à Louviers, et, jeudi, à la Croix-Saint-Leufroy.

» Pendant ces marches, la cavalerie et l'artillerie à cheval de chaque division battront le pays entre les colonnes, s'observant et se maintenant en contact.

» Les opérations décisives auront lieu le vendredi 24 et le samedi 25 septembre, en présence du maréchal-président de la République et du ministre de la guerre. Le dispositif de ces opérations est le suivant :

» Le 24, l'ennemi se voyant menacé de près dans sa retraite de Vernon, et avant de s'engager dans les défilés de la forêt de Bizy, se porte au devant de la 6º division et va occuper le plateau de Chambray.

» La 6° division, partie le même jour (24 septembre) de la Croix-Saint-Leufroy, attaque la position.

» Le lendemain 25, forcé de se replier sur la Pailleterie, l'ennemi est allaqué de nouveau et rejeté sur Pacy, où sont coupées définitivement ses lignes de retraite. La déroute des assiègeants est complète.

» Alors, les deux corps s'établiront le 25, samedi soir, au bivouac, en avant de Pacy jusqu'à Vernon.

» M. le maréchal-président de la République et le ministre de la guerre coucheront à Vernon. Le rôle brillant que cette ville a joué aux diverses époques de l'histoire lui

assigne une première place dans les fastes militaires de la Normandie.

» C'est dens ses murs qu'aura lieu la revue d'honneur du 3° corps d'armée, dimanche prochain 26 septembre, de neuf à dix heures du matin.

De Vernon, le Président et le ministre de la guerre se rendront à Rouen. »

Les Allemands ont eux aussi leur question de sous-officiers qui disparaissent, paraît-il, dans une proportion qui les effraie.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, étudiant la question de savoir comment l'on pourra empêcher que le nombre des bons sous officiers de l'armée allemande ne diminue de jour en jour, dit qu'il faut améliorer la situation pécuniaire des militaires de ce grade, et leur accorder une retraite avantageuse, mais se prononce contre l'opinion des journaux progressistes qui demandent que les sous-officiers puissent devenir officiers par voie d'avancement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'assassin Masset n'est pas encore pris. La justice s'est transportée de nouveau, ce matin, au village de la Grézille, commune d'Ambillou, pour le rechercher. On le croit caché dans des caves.

Deux brigades de gendarmerie sont réunies pour procéder à cette opération, dirigée par M. le capitaine Ozanne.

La nouvelle théorie de cavalerie a paru il y a quatre jours. Calquée sur les manœuvres autrichiennes, la théorie nouvelle réalise un grand progrès sur l'ancien règlement et sera certainement accueillie avec grande faveur par nos officiers de cavalerie.

On lit dons l'Avenir militaire:

« Divers journaux annoncent qu'en présence des excellents resultats produits par l'appel à l'activité pour 28 jours de la classe de 1867, le gouvernement se déciderait à mobiliser, en 1876, la classe de 1868, et en septembre de la même année la classe de 1869. Ces deux importantes décisions, nonsculement ne sont pas arrêtées, mais ne sont même pas projetées à l'état-major général du ministère de la guerre. »

On lit dans le Journal du Cher:

« En récompense de la bonne volonté et de l'excellent esprit de discipline dont ont fait preuve les réservistes de son corps d'armée, M. le général Ducrot a obtenu de M. le ministre de la guerre que les réservistes du 8° corps seraient libérés le 25 septembre au lieu du 30. En conséquence, ils seront désarmés samedi matin, et dans l'après-midi ils pourront rejoindre leurs foyers.

» Cette récompense est d'autant mieux appréciée par les intéressés qu'elle donne satisfaction à des besoins réels, car au moment des vendanges tous les bras sont utiles, et rien que dans la garnison de Bourges on comple plus de 1,200 hommes qui seront rendus samedi à leurs travaux. »

Avis aux amateurs d'éclipses : La dernière éclipse de l'année 4875 aura lieu le mercredi 29 septembre; elle sera éclipse de soleil annulaire, en partie visible en France.

(Temps moyen de Paris) Commencement de l'éclipse générale le 29, à 41 heures 4 minutes 8 secondes du

Milieu de l'éclipse, à 4 heure 7 minutes

Fin de l'éclipse, à 2 heures 59 minutes

Fin de l'éclipse générale, à 4 heures 3 minutes du soir de la miserante atrict until

EXPERIENCES DE SAUVETAGE PAR LE SYSTÈME DES porte-amarres.

Nous avons parlé hier de la fête qui a eu lieu dimanche aux Sables-d'Olonne. Pour compléter notre récit, voici des détails, extraits du Journal de la Vienne, sur les expériences des engins porte-amarres pour le sauvelage des bâtiments en détresse :

A A quatre heures, nous avons vu déboucher, derrière la jetée, un lougre sans voile, qui se faisait remorquer par un canot

monté de six rameurs. Il est venu se placer à 200 mètres du flot qui s'avançait sur la plage, à marée montante.

» Bientôt on simula le naufrage du lougre. Malheureusement, la mer n'était pas de la partie; elle était d'un calme désespérant, unie comme une glace et sans la moindre brise. Les marins qui montaient le bâti. ment lui imprimèrent des secousses plus ou moins violentes qui avaient peine à donner l'illusion. Cependant, le petit canon d'alarme tonne : on s'agite sur le bâtiment; on aperçoit bientôt son mât, qui en tombant avec sa voile sur le bord du navire augmente l'alarme; on court prévenir le poste de la douane; son clairon arrive sur le quai et sonne pour appeler au secours du lougre en péril.

» Presque au même moment on amène, an pas gymnastique, une voiture à bras ten. due d'une toile noire qui recouvre tous les engins de sauvetage; un canon de petit ca. libre est attaché sous cette voiture.

» On s'occupe d'aligner ces engins sur la plage, comme nous l'avons dit, à 200 mètres du lougre en détresse. Déjà les naufragés étaient à la mer et cherchaient à gagner la terre l On tire un fusil de rempart qui projette à 150 mètres près d'eux une longue ligne de sauvetage, tenue en flottaison par des morceaux de liège noués de distance en distance. Les naufragés la saisissent et sont attirés au rivage, épuisés de fatigue et ne donnant presque plus signe de vie.

» Mais, sur le pont du lougre, il y a des femmes et des enfants qui n'ont pas pu se jeter à la mer et qui, désespérés, demandent, implorent du secours. On charge le petit canon; on introduit dans sa gueule un mor. ceau de fer conique qui tient attachée une longue corde déroulée et dont l'extrémité opposée tient au rivage. Après plusieurs efforts infructueux, elle est lancée par-dela le bâtiment qui la reçoit aux applaudissements de la foule satisfaite.

» A l'aide de cette corde, on attire à bord de fortes amarres, qu'on fixe à des pieux qu'à coups de masse on enfonce dans le sable. Cette amarre est attachée par les naufragés au haut du mât, que la tempête n'a pas encore brisé; et, par elle, ils établissent communication avec le rivage. On leur envoie d'abord des secours, des spiritueux, puis un panier qu'on fait glisser le long de cette amarre, comme les enfants font monter des postillons le long de la corde de leur cerf-volant. Ce panier, dans lequel le naufragé peut s'asseoir et laisser passer ses jambes, est destiné au sauvetage des personnes restées sur le pont.

» Ce service est confié aux douaniers, qui s'y consacrent avec un dévouement dont on doit leur savoir gré. Cette institution est l'œuvre d'une association particulière qui, émue du nombre croissant des marins que la mer enlève chaque année, s'est cotisée pour ces engins de sauvetage et pour tous les sacrifices que leur établissement peut en-

» Le canon a laissé à désirer; les capsules ont éclaté sans produire l'explosion de la poudre, leur cuivre est resté adhérent à la lumière et a produit un véritable enclouement du canon, Ce fait, qui a occasionné une très-grande perte de temps, s'est renouvelé quatre ou cinq fois. Le public en souffrait.

» Sauf ces quelques critiques, les expériences de sauvetage, entreprises dans un but de haute philanthropie, ont réussi... sous-prefectore a dur bion do la paissance

Le dernier des Boscheron d'Amoy de Beauclerc est mort tragiquement ces joursci à Saint-Germain.

M. Boscheron d'Amoy, officier de cavalerie en garnison à Saint-Germain, revenait des manœuvres; son cheval, qu'il tenait au pas, cependant, fit un écart. M. d'Amoy, violemment projeté en avant, tomba et se brisa la tête. brisa la tête sur l'angle du frottoir. On le transporta immédiatement à l'hôpital, où il ne tarda pas à expirer.

Toute la garnison de Saint-Germain a assisté au service funèbre. Le corps a été trans-

porté en Touraine. M. Boscheron d'Amoy de Beauclerc élait sous-lieutenant aux dragons.

La ville de Falaise vient d'avoir de brillantes fêles, à l'occasion de l'achèvement du monument de Guillaume le Conquerant et de l'inauguration des statues des six premiers ducs de Normandie.

Les fêtes, commencées samedi, se sont

andiquées dimanche et terminées lundi derpar une grande cavalcade historique et illuminations générales.

Un fait assez rare, sur lequel nous ne saurions trop appeler sur lequel nous lecteurs, vient de se passer mention de nos lecteurs vient de se passer suisse, dans le canton de Vaud.

Res vaches, auxquelles on avait donné ne nourriture une assez grande quantité rasin en fleurs, ont été subitement prises rige, au sortir de l'étable ; elles trébuient en marchant et tombaient tout d'un après avoir fait quelques pas. Cinq elles furent abattues sur place, place, sur place, sur place, sur place, les res furent saignées, vigoureusement fricpres luicit se rélablirent, grâce à ce régime. jous avions bien entendu dire que le sarsurfout le sarrasin en fleurs, rendait porcs furieux et mettait les moutons dans porcs furieux et mettait les moutons dans divresse le plus complet ; mais on ne avait jamais signalé cet effet du sarrasur les bœufs ou les vaches. Le cas médonc d'èire noté, et l'on nous saura sans egré de lui donner quelque publicité.

PERCEPTION DE SAUMUR.

es personnes qui acquittent leurs contrions en deux paiements sont priés de ler le deuxième terme avant le 30 sep-

l'Union des Riverains de la Loire. BATEAUX A VAPEUR.

rité entre Angers et Saumur tous les samedis, les escale dans toutes les localités intermédiaires.

APARTIE DU samedi 2 octobre.

pari de Saumur pour Angers à 4 heures le

is

le

15

at

1-

I,

le

1-

ur

13-

n.

nt

351

ni.

110

us

la

la

16-

né

18-

ell

)é-

ún

S-

ait

au

y. se

fil

as-

ns-

lig

in-

Service entre ANGERS et NANTES, nec escale dans toutes les localités intermédiaires.

Mparis d'Angers à 7 heures le matin, les dimonte, mardi et jeudi. Mparis de Nantes à 7 heures le matin, les lundi, moredi et vendredi.

Le Directeur-Administrateur, Antonin Jouin.

LE RÉSERVISTE.

Interest of the second trents of the second trents

REFRAIN.

Debout... debout!... Mère Patrie,
Ta voix m'appelle, et me voilà.
Si l'étranger jaloux
Voulait, pauvre blessée,
Porter un nouveau coup!!!
Ma France bien aimée,
Tai la jeunesse, et j'ai ma vie,

Dis un seul mot, le réserviste est là luis un jour déjà, ma belle France, a onblié. Pour toi, t'en souviens-tu, coup de nous sont morts pour ta défense, la victoire et malgré leur vertu. Le penser, mère, je vois tes larmes, pe leur cœur, leur coura ge et leur mort, la s pas vu changer le soirt des armes.

départ, ne sois pas étonnée de la montre de la loi de la

ie suis fort, courageux, sois tranquille;
connais mon devoir et la loi,
savoir que même la ifamille
il passer, o France, qu'après toi.

Jules Rockron.

prochain, elle donnera des lec ons dieres, et ouvrira fun cours d'ens eiqui aura lieu, tous les jours, c'e de la Chouetterie, amedi et le dimi unche exceptés.

Le prix du cours est fixé à 40 fr. par mois.

Les mères pourront y assister et se rendre ainsi compte des progrès de leurs enfants.

Madame Dixsaut prie les parents qui voudront bien l'honorer de leur confiance, de faire inscrire leurs enfants, dès le 20 septembre, de 4 heures à 7 heures, à son domicile, rue de la Chouetterie, nº 47.

Faits divers.

Au comice agricole de Beuzec-Conq Finistère, on a vu cette année, pour la première fois, une jeune fille concourir pour le prix de labourage. Au moment du concours de charrue, une fille de la commune de Lanriec, M10 Fournier, accompagnée d'une jeune sœur de quatorze ans, s'est présentée avec son attelage. Le cas, ne s'étant jamais produit, mit d'abord les juges dans l'embarras; mais, comme en définitive, rien au programme n'interdisait à ce nouveau concurrent l'accès du concours, il fut admis à sa grande satisfaction. Mue Fournier exécuta le travail non-seulement avec adresse et habilete, mais encore en y mettant quatorze minutes de moins que les autres, et remporta ainsi le premier prix.

On se rappelle encore que, parmi les témoins du procès Bazaine, figurait une femme que le duc d'Aumale félicita beaucoup de son courage; elle se nommait M^{mo} Imbert, et, déguisée en homme pendant le le siège de Metz, elle était parvenue à traverser les lignes prussiennes et à porter une dépêche à Thionville.

On lui avait promis un bureau de tabac à Paris; et, dans une mauvaise chambre, 17, chaussée du Maine, elle attendit patiemment qu'on voulût bien s'occuper d'elle. Mais bientot ses petites économies furent dépensées, et elle se trouva face à face avec la misère. Elle sit dans tous les ministères des démarches qui restèrent sans résultal et avant-hier les huissiers venaient saisir son pauvre mobilier. La malheureuse femme, désespérée, s'en fut acheter une fiole de laudanum et l'avala. Ses gémissements attirerent l'attention des voisins, qui pénétrèrent chez elle. Des soins assidus lui ont été prodigués, et aujourd'hui elle est (Français.) hors de danger.

Une arme bien curieuse a été achetée par un richissime Anglais, sir Charles Percy, à un marchand de curiosités de la rue Le Peletier. C'est une garde d'épée qui provient authentiquement de l'épée de Dugues-clin. Le vieux morceau de fer — avec ses parchemins, qui sont fort en règle — a été payé 6,500 fr.

Il fallait que le preux chevalier eût un terrible poignet pour manœuvrer cette arme, car la poignée, ou plutôt le morceau de poignée, ne pèse pas moins de 8 livres et demie

Pas un des gommeux d'aujourd'hui n'eût pu se mettre en garde avec cette vénérable flamberge, très-certainement.

LES BREVETS D'INVENTION.

Un document qui n'est pas sans intérêt, c'est la statistique des brevets d'invention délivrés pendant l'année 1874.

Le chiffre de ces brevets s'est élevé à 5,746 brevets s. g. d. g., ce qui veut dire seulement que le gouvernement ne garantit pas l'utilité, l'opportunité, en un mot, l'importance de l'invention pour laquelle un brevet a élé pris.

Ce chiffre est encore très-considérable, si l'on songe aux formalités sans nombre que l'on doit remplir pour obtenir un brevet d'invention. Il y en a, on le sait, qui sont pris pour cinq, dix ou quinze ans. Au bout de quinze ans, toute invention tombe dans le domaine public. On paie chaque année de la durée d'un brevet une somme de 100

Pour prolonger un brevet au-delà de quinze ans, il faut une loi. On tourne la difficulté d'ordinaire en prenant ce qu'on appelle un brevet de perfectionnement.

Les brevets d'invention qui enrichissent sont d'ordinaire les plus simples. On évalue que celui qui le premier a inventé, il y a de cela vingt-cinq ans à peine, le cordon en

caoulchouc qui sert à fermer automatiquement toutes les boîtes, surtout les boîtes d'allumettes, aurait gagné un million s'il avait pris un brevet d'invention, ce qu'il a négligé de faire. Il a même fait faillite, nous dit-on.

Les sinapismes Rigollot, aussi simples que l'œuf de Christophe Colomb, ont rapporté et rapportent tous les jours une somme considérable.

Au nombre des brevets d'invention, nous pouvons mentionner: sous le n° 103,229; le piège dit mitrailleuse à punaises; sous le n° 404,969, les chaussures-chaufferettes; sous le n° 104,244, l'appareil à faire le gloria; sous le n° 105,245, les bonbons en gomme à musique; sous le n° 101,905, l'aide-mémoire microscopique-photographique; sous le n° 104,165, la tournure sylphide à base de liége, les cravates à surprise et l'éventail poignard, etc.

Nous connaissons une dame qui a dévoré une fortune magnifique en nourrissant une foule d'inventions plus ou moins ridicules. Elle payait annuellement 11,000 francs de redevances diverses pour des inventions que le commerce parisien refusait unanimement d'exposer à ses vitrines. Ses héritiers, qui se croyaient ruinés, ont cependant découvert et font exploiter en ce moment un brevet qui, la première année, leur a donné un bénéfice net de 80,000 francs.

Nous avons recu hier la carte suivante:

X..., jurisconsulte en brevets d'invention.
Puisque nous parlons de brevets d'invention, annonçons ici la mort de M. Briet, l'inventeur de l'appareil connu sous le nom de syphon, et dont on se sert universellement pour les eaux de seltz et autres préparations gazeuses.

Encore un qui aurait pu faire ou qui a peut-être fait une immense fortune.

Ceci n'est aucunement une plaisanterie. Il existe en ce moment à Paris une bonne centaine d'industriels du pavé qui vivent grâce à la Compagnie concessionnaire des allumettes.

lls passent leur journée à ramasser par terre les innombrables allumettes que les fumeurs jettent sans réussir à les faire prendre. On trempe ensuite le bout de ces allumettes dans une mixture rouge, et on les vend de nouveau comme neuves.

Le public croit d'autant mieux qu'elles proviennent directement de la compagnie que, naturellement, elles prennent moins que jamais.

La police a déjà cueilli une bonne partie des industriels en question, et le reste le sera bientôt.

DIVAGATIONS.

Facies non omnibus una.

On est content de ce qu'on fait, et mécontent de ce qui en résulte: on sème de la ciguë, et on se fàche d'avoir à en extraire autre chose que du nectar.

La lâcheté n'est pas plus de la prudence que l'avarice n'est de l'économie : on est dévoré par l'incendie pour n'avoir pas été éteindre une allumette, et on perd des millions de louis pour n'avoir pas su dépenser quelques centimes.

L'homme se vante de ce dont la femme rougit: le premier voit des victoires dans ses faiblesses, et la seconde trouve une humiliation dans son triomphe.

Les consolations et les exhortations bruyantes et précipitées ont le même effet que des pluies d'averse : elles coulent sur le sol où elles tombent et ne le pénètrent pas.

L'irrésolution et la timidité des vieillards dans les périls semblent bizarres et mal raisonnées, puisqu'ils n'ont pas comme les jeunes gens à sacrifier de vives jouissances et un long avenir : ces hésitations et ces craintes sont cependant bien naturelles et bien legiques, les vieillards sont des joueurs ruinés et il leur répugne de risquer le peu qui leur reste.

On peut s'énorgueillir d'avoir été quelque chose, mais on doit se féliciter de n'être plus rien.

Helas! I'homme ne fuit pas moins le bonheur que le bonheur ne fuit l'homme: comment donc se rencontreraient-ils?... L'insensibilité ne préserve des maux qu'e privant des jouissances.

L'esprit d'autrui produit sur le nôtre l'effet du vent sur la flamme, il l'allume ou l'éteint.

Les orléanistes et leurs chefs protestent contre l'axième qui veut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Ils entendent pouvoir toujours passer par les portes qu'ils disent avoir closes, et prétendent aux honneurs de la vertu.

La persistance des orléanistes à tromper les légitimistes n'a d'égale au monde que l'étrange persistance de ces derniers à vouloir être trompés par les premiers.

L'expérience, surtout en politique, ressemble à une lanterne... attachée derrière le dos; elle éclaire la route parcourue et laisse dans l'ombre la route à parcourir. Pour vous en convaincre, voyez ce qui se passe à propos du futur Sénat républicain : la Chambre des Pairs de la royauté avec de grands noms et de grands talents, le Sénat de l'Empire avec de hautes positions et de gros traitements, n'ont eu ni force active ni force passive, n'ont rien fait ni rien empêché, et on s'imagine que des sénateurs républicains, sans aucun prestige, gagés comme les sous-chefs d'une administration ou les chefs de rayon d'un magasin, vont poser les bases et garantir la stabilité de l'ordre social !!! Une foi robuste croit à ce miracle. Comment se persuader qu'il se trouve tant de naïveté en France?

Les Français se disent les premiers guerriers, les premiers orateurs, les premiers légistes, les premiers industriels, les premiers philosophes, les premiers diplomates et les premiers cuisiniers du globe terrestre: la chose est convenue, elle est décidée, il n'y a pas à la mettre en question; mais ils devraient ajouter qu'ils sont aussi les premiers valseurs de l'univers; nulle part on ne tourne et ne saute comme chez eux.

Un volume de pensées diverses est un bureau de poste-restante où chacun peut venir chercher des lettres à son adresse.

Un homme d'esprit qui meurt sans avoir rien publié est un galion qui sombre avant d'avoir débarqué sa cargaison.

La bravoure cherche les occasions, l'intrépidité les attend.

Il en est de l'esprit et de la science dans le monde comme d'un roast-beef dans un festin; pour en vivre, il faut les découper et les broyer, afin de se les assimiler.

La pensée devrait commander à nos volontés, et elle leur obéit.

Le silence est pour les gens d'esprit un voile diaphane qui laisse plus ou moins percer la lumière, et pour les sots c'est un masque épais qui recouvre le vide.

On voit l'amitié sœur de l'amour, et on devrait ne pas la croire de la même famille : il est si rare qu'elle lui succède l

Il en est de l'imagination comme des ailes d'Icare : s'en méfier c'est vouloir languir captif, et s'y fier c'est vouloir périr.

Comte de Nugent.

Pour les articles non signés : P. Goder.

A propos des Universités catholiques, permettezmoi de vous signaler une entreprise qui est destinée à en devenir le plus puissant auxiliaire. Je veux parler de la fondation d'une Société générale de Librairie catholique, sous l'initiative de M. Victor Palmé, l'éditeur des Bollandistes, de l'Histoire lit-téraire de la France, du Recueil des historiens des Gaules, etc., ouvrages dont la réimpression passe à bon droit comme l'événement le plus considéra-ble de la Librairie contemporaine. Plusieurs évê-ques de France et de l'étranger appuient chaleureusement le projet de M. V. Palme, et parmi les adhésions exprimées, nous remarquons les noms de personnes apparlenant à toutes les classes. La Société générale de Librairie catholique s'organise sous forme de souscription publique, par actions de 500 francs, jusqu'à concurrence de 2 millions. Coïncidant avec la promulgation de la loi sur l'enseignement supérieur, cette magnifique entreprise arrive juste à point pour fournir un puissant con-cours aux Universités catholiques. Afin de soutenir la lutte, ne faudrait-il pas rééditer les vieux volu-mes, publier de nouveaux livres, des revues, des journaux, etc.? C'est ainsi, dn reste, que la Société comprend son mandat et c'est ce qui m'engage à vous la recommander comme une institution d'intérêt public. Pour connaître les conditions et avantages réservés aux souscripteurs, écrire directement à M. V. Palmé (25, rue de Grenelle-Saint-Germain). Les personnes qui veulent souscrire sont priées de se hâter, car la souscription ayant rencontré un grand nombre d'adhérents, sera, dit-on, fermée à la fin de septembre.

Institution de Mme Ve CAVELIER. esprit d'autrui produit sur le nôfre l'ef-

La rentrée des classes pour toutes les élèves aura lieu le lundi 4 octobre.

L'Univers illustré contient dans son numero de cette semaine une superbe planche en double format, gravée avec une perfection rare et digne de toute l'attention des amateurs d'œuvres d'art. Il s'agit de la reproduction du célèbre tableau de Decamps intitulé: une Patrouille turque, lequel cons-titue un des plus précieux joyaux de la galerie de sir Richard Wallace. Parmi les sujets que ce même numéro fait passer sous les yeux de ses lecteurs, nous citerons encore: A bout d'arguments, par M. Léo Herrmann, charmant tableau qui a obtenu un franc succès au dernier Salon; le portrait de Pils, le peintre éminent dont l'Ecole française déplore la perte; un poste carliste faisant des signaux lumineux dans les montagnes de la Navarre; Combourg et Saint-Malo (six sujets relatifs à l'inauguration de la statue de Chateaubriand); une collision entre deux navires cuirassés, dans la mer d'Irlande;

Nous n'avons pas besoin de pousser plus loin cette énumération, pour montrer à quel point cet excellent journal est attrayant et varié. Nous ajouterons seulement que la partie littéraire de l'Univers illustré est à la hauteur de sa partie artistique.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Cie, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques :

il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les vingt-et-un premiers fascicules sont en vente.

Comité des concours poétiques de Bordeaux. APPEL AUX POÈTES.

Le Quinzième Concours Poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1er décembre 1875; douze médailles or, argent, bronze, seront décer-

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

HYGIENE DE LA BOUCHE L'EAU DENTIFRICE du D' J.-V. BONN assainit l'haleine, tonifie les gencives et assure d'une façon absolue la conservation des dents. -Récompenses aux expositions de Paris 1867, Hâvre 1868, Vienne 1873. — Dépôt chez tous les parfumeurs de France et de l'Etranger.

Un article nouveau : LES PERLES J.-V. BONN aromatisées, pour funeurs, se recommandent par des qualités très-supérieures aux grains de cachou, on articles similaires, - se trouve dans tous les débits de tabac. - Envoi franco d'un étui de 10 bonbonnières mécaniques de 120 perles chacune, contre 7 fr. 50 (pour une seule boubonnière, 90 c.), adresses a MM. V. Achard et Ci. seuls propriétaires des produits du D' J.-V. Bonn. p Paris, 44, rue des Petites-Ecuries.

LUNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

Autorisée par ordonnance royale du 21 juin 1829 15, rue de la Banque, 15, Paris. Capital de garantie et fonds placés: TRENTE - HUIT MILLIONS DE FRANCS

ASSURANCES DE CAPITAUX Payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers.

Profitant aux ayant-droit de l'assuré, s'il meurt, ou à lui-même, s'il vit à une époque déterminée.

Des assurés dans les bénéfices à raison de CINQUANTE. POUR CENT.

DOTS POUR LES ENFANTS Dont le capital fixé d'avance est payable à un âge donné.

RENTES VIAGERES Immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes, aux taux les plus avantageux.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE Avec un capital de garantie distinct de QUINZE MILLIONS.

La Compagnie est représentée, à SAUMUR, par M. HUMET.

POMPE ROTATIVE Vins Hoiles Essences

J. MORET et BROQUET, Constructe brevetes & g. 131, rue Oberkampt, Park,

Envol franco de prospectus. Représentés à Angers par MM. MARTIN Fina

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Departs de Saumur pour Poiliers 6 heures 10 minutes du matin, and 11 — 20 — Id mann.

Départs de Poitiers pour Saumer 6 heures minutes du matin.
6 — 50 — du soir. Tous ces trains sont omnibus

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.

GARE DE SAUMUR (Service d'été , 3 mai 1873),

DÉPARTS DE SAUNUE VERS AVOIES. heures 8 minutes du matin, express-pole.

Samuel tologram

DEPARTS DE SAUMUR VERS 10081. heures 4 minutes du matin, omnibut-min

38

28

3 -36

Letrain d'Angers, qui l'arrête à Saumur, arriveith, a

(s'arrêle à Appen omnibus,

omnibus,

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 SEPTEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours		Hausse		Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		140.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 % jouissance décembre !	60	D))	20	B	B	Soc. gen. de Gredit industriel et	45 E		112		. , ,	7	Ganal de Suez, jouiss. janv. 70.	728	75	a a	14	1 2	
4 1/2 % jouiss. septembre	95	75	D.	25	. 30	n	comm., 125 fr. p. j. nov	750		9	D	5	n	Credit Mobilier esp., j. juillet.	733	50		2	1 50	
5 % jouiss. novembre	104	60	D	10	. 3	D	Grédit Mobilier	175		3		b	20	Societé autrichienne. j jany	630		6	25	. · i	
Obligations du Tresor, t. payé.	470	. >		3			Crédit foncier d'Autriche	550		D	D .	,							1	
Dep. de la Seine, emprunt 1857	227	n	. 2		· p	» i	Charentes, 400 fr. p. j. août.	348	75:	2	10.	6.0	10	OBLIGATIONS.	Man D				1 7.16	
Ville de Paris. oblig. 1855-1860	473	75	1	25	D	>	Est, jouissance nov	585	Ъ						1411	9 7	- : 1	3	PAIT	
- 1865, 4°/	490	r	u	8	. 5		Paris-Lyon-Mediterr., j. nov.	975	29	5	- 2	. 3		Orléans	314	.50			» 'i	
- 1869, 3°/ ₀	349	50	30 3 4		D	25	Midi, jouissance juillet	696	25	1	25			Paris-Lyon-Mediterranée	1 311			>	D 1	
1871, 3 %	325	100	10		. 9.		Nord, jouissance juillet	1177	50	1	25			Est. J. O. Seller Latt Ch.	310			•	10	
- 1875, 4 °/	467	50	75	50.	. 8	3	Orléans, jouissance octobre.	995	n 1	. 0		1	10	Nord	316.	75		3	D 12 11	
Banque de France, j. juillet	3870	20	10	D	11.0	10	Ouest, jouissance juliet, 65	625		2	50	. 9	10	Quest	311				* 'J	
Comptoir d'escompte, j. août.	600	10		10.	. :)):		Vendéc, 250 fr. p. jouiss. juil.	11 3			11			Midi. D. O. O. O. D. D. O. O. O.	309	50	116 11		BUILT	
Créditagricole, 200 f. p. j. juill.	500	D	1	25			Compagnie parisienne du Gaz.	1040	. 2	; D.	10	17		Deux-Charentes.	293	75	. 9		D.	
Credit Fencier colonial, 250 fr.	325	. D.				n	Société Immobilière, 1. jany.	25	n			9	a	Vendée	224			20	D	
Crédit Foucier, act. 500f. 250 p.	925	0	2	9	3).	1	C. gen. Transatlantique, j. juill.	317	50	0	39	12	50	Canal de Suez.	521		2			

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON ET JARDIN

A Saumur, rue de Bordeaux,

S'adresser à M' CLOUARD.

Etude de Me CLOUARD, notaire

HUT HICTARIS Terres labourables, Vignes

et Bois, A Fougerolles, communes de Verrye

et de Meigne. S'adresser à Me CLOUARD.

Etude de M. CLOUARD, notaire

à Saumur.

1º MAISON, à Saumur, quartier de la Croix Verte, sur la vieille levée, connue autrefois sous le nom d'hôtel du Lion-d'Or;

A VENDRE

2º JARDIN, derrière la maison, contenant environ 15 ares, avec bâtiment, cave et puits; fermiers: epoux Alleaume;

3º Autre JARDIN, au même cauton, de 8 ares, avec pompe, bassin et pavillon : fermier : Perroteau.

S'adresser à Mme veuve Marquet-Thoreau, à Saumur, rue de la Chouetterie, ou à M° CLOUARD, notaire.

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

AVENDER

1º Quatre-vingt-quatorze ares de terre labourable, tres propre au jardinage, avec rangées et arbres froitiers en plein rapport, y compris un corps de bâtiment et une pompe, au lieu dit les Varennes ou la Rizière, canton de Briace, commune de Saint-Lambert-des-Levées;

2° Un jardin et une petite maison de campagne, à Briace.

S'adresser à M. Carichou, bijoulier à Saumur, ou à Me CLOUARD, notaire.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

UNE MAISON Située à Saint-Florent, près Saumur, à l'angle de la route et de la rue qui conduit à l'église, formant

un très-bel emplacement. S'adresser à M. René Pilien, cordier à Saint Florent, ou à Me CLOUARD. notaire.

Etade de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

LE MOULIN A EAU DE FOLLET

A L'AMLABLE,

Commune de Courchamps.

S'adresser à Me CLOUARD. (425)

Etudes de M. CLOUARD, notaire, et de M. CALLIER, avoué, à Sau-

A WEIN BURE DE

Par suite de conversion,

A Saumur, en l'étude de Me CLOUARD, notaire,

Le dimanche 26 septembre 1875, à midî,

DEUX MAISONS

Se joignant, situées à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu , nº 31 et 33 , et place de Nantilly, appartenant à Maio veuve Martin-Reneaume.

Mise à prix de chacane des maisons, 2,000 francs. Voir les affiches pour la désignation.

A VENDRE

PETITE MAISON

A Saumur, rue du Petit-Mail, nº 12.

Caves voûtées, deux chambres à feu et cabinets; Jardin, puils avec pompe. S'adresser à Me Laumonier, notaire Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

PRÉS

Commune d'Allonnes, WEDINGE TO

En totalité ou par parties.

1º Six hectares 5 ares 50 centiares. à la Queue-de-l'Ormeau, nº 714, section II.

2º Un heclare 91 ares, aux Asnières, nº 723, section H, 5. Quatre-vingts ares, an Petit-

Jeu-Fleury, nº 729, section H. 4º Soixaute ares 50 centiares, à la Queue-du-Lièvre, nº 780, section H. 5° Et 21 ares 40 centiares, à la Queue-de-l'Ormeau, n° 734, même

S'adresser à M. Taveau, géometre-expert au Pont-Fouchard, ou à M. LAUMONIER, notaire.

Etude de M. BAILLIF, notaire à Angers.

a vendre

A L'AMIABLE.

LA METAIRIE DE

LA BARDONNIBRE

Située commune des Cerqueux-de-Maulevrier, canton de Cholet (Maine-et-Loire).

Composée de:

Bâtiments d'habitation et d'exploilation, cours et jardins, d'une con-Pres..... 5 78 61

Total..... 34 70 67 S'adresser audit M. BAILLIF.

A VENDRE

JUMENT, alezane, de pur-sang, âgée de cinq ans, attelée et montée. S'adresser à M. Riby, à TrèvesEtude de M. HENRI PLE, commissaire priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le dimanche 26 septembre 1875 il sera procede, par le ministère de M' Henri Ple, commissaire priseur, à la vente de la récolte des vigues, futailles, machines et outils, au sieur GUIN, fabricant d'agnafes, à Saint-Florent.

A huit heures, on vendra, sur les lieux, la récolte des vignes rouge et blanche, sises dans le Pont-Fou-

A midi, le même jour, dans sa maison, à l'entrée du bourg de Saint-Florent, on vendra:

Deux machines à fabriquer les agrafes, une à les redresser, deux blutoirs à les dérouiller, une autre machine pour fabriquer les collets pour champagne, collets neufs, environ 50,000 agrafes neuves, quantité de bottes de fil de fer, vieilles agrafes, étaux, soufflet, enclume, flières doubles, meules, et quantité d'autres outils; fer, fonte, ferrailles, établis, une charrette, fusils, deux vis de pressoir, futailles et quantité d'autres objets.

On pajera comptant, plus 5 0/0.

VENDIRE

UN FOUDRE D'une contenance d'environ trente-

deux barriques. S'adresser au bureau du journal.

WENDRE UN TRÈS-BBAU CHIBN COURAN

ANA self omnibus

Première race. S'adresser à M. Victor, Dom

nique, à Breze. UNE MAISON DE COMMERC

demande un enfant de don ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau dujournal

UNE MAISON DE BLA demande un apprenti. S'adresser au bureau du journil.

DENTISTE Rue de l'Hôtel - de - Ville, à Saumur.

LIEBIG

ler bli

ROULLON INSTANTAL ECONOMIQUE, PRÉCIETI OUATRE MEDAILLES DOR TROIS GRANDS DIPLONES D'HONLE \$1867, 1868, 1869, 1872, 1873 Paris, Amsterdam, Harr Moscou, Vienne Miss hors concours - Lyon 15 SE VEND PARTOUT GROS : 30, rue des Peliles

Ecuries . PARIS.

Nouvelle Batteuse phur frs 300.

rendue franco à la frontière française, dui bat tonte espece de parfaitement. 21000 pièces ont été vendues, pendant deux ans. S'admisser à Monsieur le fabricant Maurice Weil jeune, a

Franzensbrückenstra

GODET. Saumur, imprimerie de P.

VACCINE DE LA BOUCHE supprime instantanément

es Dents et parete d'à BESSON, pharm. & Sam

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le presentation 18 anot mont de maine Le Maine, de la principal de la company de la comp

a Saumur.

Certifie par l'imprim